

UN DIPLOME  
UNE QUALIFICATION  
UN METIER



## ÉLECTROTECHNIQUE

Certificat d'Aptitude Professionnelle :

Electricien



## Plan d'accès :



### -Transports scolaires assurés :

Train (gare à 400m)

Bus scolaire

### -Horaires des cours :

Matin : 8h –12h00

Après-midi : 13h30 –17h30

### -Restauration scolaire

### -Internat



web



## Lycée des métiers de l'automobile et de l'industrie Jean-Baptiste Clément

Sites de Sedan et Vivier-au-Court

11, rue Jean Jaurès 08200 Sedan

03.24.27.41.16



[ce.0080047h@ac-reims.fr](mailto:ce.0080047h@ac-reims.fr)



[www.jbclement.fr](http://www.jbclement.fr)

## CAP

## Electricien



lycée professionnel  
lycée des métiers  
Jean-Baptiste Clément

académie  
Reims  
éducation  
nationale



**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES :

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) électricien intervient dans les secteurs d'activités du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel) de l'agriculture, des services et des infrastructures.

Ce CAP aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier d'électricien depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations. Les fondamentaux du métier d'électricien sont transversaux à tous les secteurs d'activités.

Les activités professionnelles peuvent s'exercer dans les secteurs :

- Des réseaux
- Des infrastructures
- Des quartiers, des zones d'activités
- Des bâtiments (résidentiel, tertiaire et industriel)
- De l'industrie
- Des systèmes énergétiques autonomes et embarqués

## ORGANISATION DE LA FORMATION (2 années) :

### 1) FORMATION EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :

Durée : 60 semaines :

- 1ère année : 30 semaines
- 2ème année : 30 semaines

Enseignements Généraux	Durées
Français - Histoire Géo - ECJS	4 h
Mathématiques - Sciences Physiques	3,5 h
Langue Vivante (Anglais ou Allemand)	2 h
Éducation Physique	2 h
Arts Appliqués	2 h

Enseignements Professionnels	Durées
Prévention Santé Environnement	1 h
Technologie	3 h
Pratique Professionnelle	13 h
Dessin de Construction	2 h

## 2) FORMATION EN ENTREPRISE :

Durée : 12 semaines

- 1ère année : 6 semaines
- Terminale : 6 semaines

Les élèves reçoivent, lors de ces "PFMP", des compléments de formation professionnelle et mettent en application les compétences acquises au lycée professionnel.

Ces périodes sont évaluées et comptent pour l'obtention du diplôme.

## POURSUITES D'ÉTUDES :

**Après le CAP Electricien, les bons élèves ont vocation à poursuivre leur formation en intégrant (directement en classe de 1ère) le cycle de baccalauréat professionnel**

- Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés (MELEC) ;
- Maintenance des Équipements Industriels